



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Après la directrice nationale des SPU Le gouvernement du Québec laissera-t-il tomber les paramédics?

(Montréal, le 17 décembre 2020) La Fraternité des travailleurs et travailleuses du préhospitalier du Québec (FTPQ, section locale 592 de la FTQ) ne comprend pas pourquoi une mésentente entre le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et certaines entreprises ambulancières prive les paramédics du Québec de leur salaire lorsqu'ils doivent s'isoler, à la demande de la Santé publique, lorsqu'ils sont atteints ou ont eu un contact avec la COVID-19.

Suite à une entente entre le MSSS et les entreprises ambulancières, la rémunération des paramédics qui devaient s'absenter a été assurée tout au long de la première vague. Il semble toutefois qu'une mésentente entre la plupart des entreprises et le MSSS serve maintenant de justification pour ne plus rémunérer les paramédics. Depuis ce changement de cap, les paramédics sont dans l'incertitude et deviennent ainsi les seules victimes d'un conflit qui ne les concerne pas.

« Nous sommes allés dans les CHSLD, nous avons fait des tests de COVID-19 à la population et nous ferons de la vaccination. Nous faisons tout ça en plus de nos tâches régulières. C'est avec fierté que nous mettons l'épaule à la roue pour contribuer à l'effort collectif de l'ensemble des intervenants réseau de la santé pendant la pandémie. Pourquoi le gouvernement du Québec et les entreprises privées nous traitent-ils de façon différente des autres travailleurs du réseau de la santé lorsque nous devons nous isoler pour protéger la population ? » a déclaré Benoit Cowell, président de la FTPQ.

Rappelons également qu'au début de la deuxième vague, la directrice nationale médicale du préhospitalier d'urgence du MSSS, Dre Élyse Berger-Pelletier a décidé de couper les ponts avec les syndicats du préhospitalier en invoquant l'absence d'un lien d'emploi entre le ministère et les paramédics. Prférant s'entretenir uniquement avec les entreprises privées, la directrice nationale choisit de mettre des œillères qui semblent la rendre insensible à ce qui se passe sur le terrain. S'adressant aux paramédics à travers des webinaires organisés par la Corporation des paramédics du Québec, un lobby qui regroupe des paramédics mais également des entreprises ambulancières, Dr Berger-Pelletier semble lentement se déconnecter des paramédics qui sont sur le terrain.

« La directrice nationale des SPU ignore nos demandes et ne nous consulte pas lorsque vient le temps de modifier nos protocoles de soins. La réintroduction du CPAP s'est faite sur un coin de table, à la va-vite pendant que nous attendons depuis août dernier que des ajustements visant à protéger les paramédics d'Urgence-santé soit étendus à l'ensemble des paramédics du Québec » a pour sa part ajouté Sébastien Gourre, secrétaire général de la FTPQ.

La FTPQ est un syndicat majeur dans le domaine du préhospitalier. La FTPQ est un syndicat affilié à la FTQ, la plus grosse centrale syndicale au Québec.

- 30 -

Source :
David Gagnon
Vice-président
Fraternité des travailleurs et travailleuses du
préhospitalier du Québec (FTPQ-592)
d.gagnon@ftpq-592.ca
(438) 883-8303